

Le sans-abrisme en Suisse

Compréhension du phénomène, politiques et stratégies des cantons et des communes

Le sans-abrisme en Suisse

Compréhension du phénomène, politiques et stratégies des cantons et des communes

Résumé

Matthias Drilling, Magdalena Küng,
Esther Mühlethaler, Jörg Dittmann



Ordre du jour

1. **En mots clé** : Conclusions de l'investigation
2. **Méthodologie** : comment avons-nous obtenu les données ?
3. **Résultats en détail**:
 1. Cantons
 2. Communes
4. **Bonnes pratiques**
5. **Discussion en groupe** : Bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre le sans-abrisme et la perte imminente de logement
6. **Recommandations**
7. **Discussion en groupe** : Fonctionnalité des recommandations

En mots clé

Les cantons:

- reconnaissent que la prévention et la lutte contre le sans-abrisme relèvent de la **responsabilité de l'État**
- les mesures prises **varient considérablement** d'un canton à l'autre
- des systèmes d'aide global ou un domaine de prestations spécifique sont **rares**
- la problématique est entendue comme liée à **l'aide sociale**
 - les sans-abri sont principalement pris en charge par des structures d'aide sociale et des services d'urgence
 - lorsque les personnes ne remplissent pas les critères d'admission à l'aide sociale ou n'y font pas recours ce système a des limites
 - l'ampleur et la structure du sans-abrisme et de ses précurseurs sont mal connues

En mots clé

Les communes :

- Le **sans-abrisme** constitue un défi surtout pour les communes d'agglomérations importantes, et plus particulièrement pour les villes de plus de 100 000 habitants.
- Le risque de **perte de logements** est un problème qui touche également les communes ayant une fonction de centre dans les zones suburbaines et rurales.
- La plupart des communes connaissent des **limites**, à savoir
 - ne disposent pas de possibilités d'hébergement
 - connaissent peu des collaborations
 - formulent des critères d'accès à leurs aides et créent ainsi des processus d'exclusion et de déplacement
 - reçoivent un soutien insuffisant des cantons et de la Confédération

Méthodologie et base de données

1. Examen des lois cantonales
2. **Entretiens guidés avec les autorités cantonales**
 1. 24 entretiens téléphoniques, 22 cantons représentés
 2. **Thèmes abordés** : Compréhension du sans-abrisme, acteurs et structure, aide aux sans-abri, mesures à prendre
3. **Enquête en ligne auprès des 2172 communes de Suisse**
 1. 618 réponses (28%)
 2. **Thèmes abordés** : Estimation du sans-abrisme et du risque de perte de logement, compréhension du sans-abrisme, offres concrètes, stratégies de lutte/prévention du problème, y compris formes de collaboration

Base de données

Méthodologie	Élément clé de la recherche	Données
Examen des lois cantonales	Mots clés (sans-abri*, domicile*, logement, précarité, héberg* ...)	Aperçu des liens possibles
Entretiens guidés avec les autorités cantonales	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission à l'organisme le plus approprié • Auto-Declaration des autorités 	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation à un seul domaine • Perspective des personnes interrogées
Enquête en ligne auprès des 2172 communes de la Suisse	<ul style="list-style-type: none"> • Auto-Declaration des autorités • Approche numérique • Distinction entre risque de perdre le logement et sans-abrisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Aperçu de la mise en œuvre de la part des communes • Focalisation sur les autorités, perspective des communes

Findings en détail: Cantons

- Contextualisation du phénomène
- Domaines d'état concernés
- Éléments d'aide / rôle des cantons

Cantons : Contextualisation dans le propre canton

- Pauvreté comme raison principale
- Raisons structurelles (marché du logement) et le risque de perdre le logement ne sont pas thématifiés
- L'image de la personne sans-abri est surtout masculin et adulte
- Le sans-abrisme est entendu comme phénomène visible

Cantons : Domaines d'état concernés

	Souvent cité	Peu cité
Domaines liés au sans-abrisme	<ul style="list-style-type: none"> • Aide sociale • Protection des enfants et des adultes • Psychiatrie • Asile 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution de la justice, prisons
Domaines de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Asile • Services sociaux communaux 	

Findings en détail: Communes

Nombre d'habitant-e-s / commune	Nombre de communes participant	Nombre communes CH	Taux de participation
à 5000	470	1783	26.4 %
5001 - 10'000	73	226	32.3 %
10'001 - 15'000	24	77	31.2 %
15'001 bis 100'000	36	80	45.0 %
> 100'000	6	6	100 %

Les communes participantes selon la typologie des communes du l'OFS

Typologie

Commune **rurale** périphérique

Commune **rurale** en situation centrale

Commune d'un centre **rural**

Commune **périurbaine** de faible densité

Commune **périurbaine** de moyenne densité

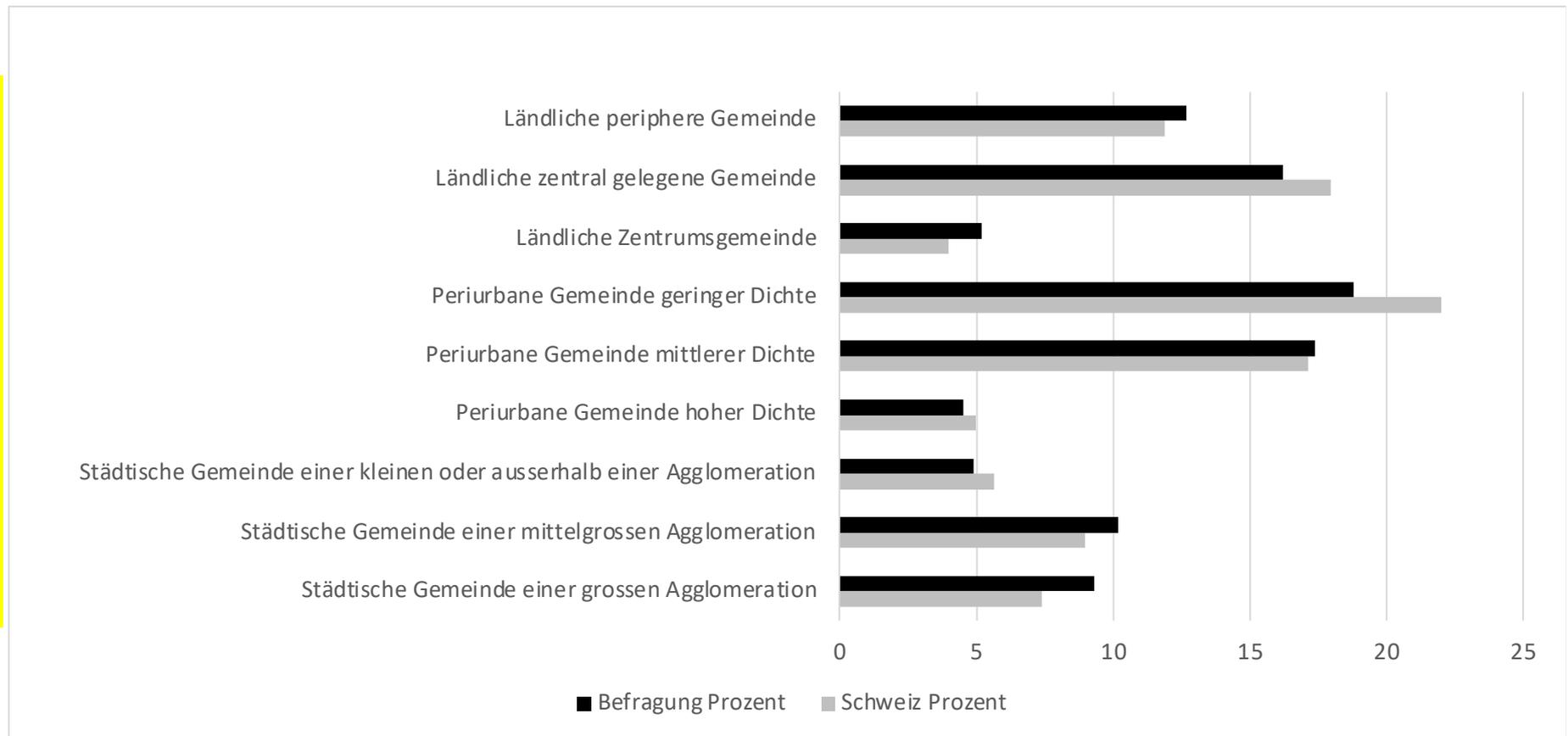
Commune **périurbaine** de forte densité

Commune **urbaine** d'une petite ou hors agglomération

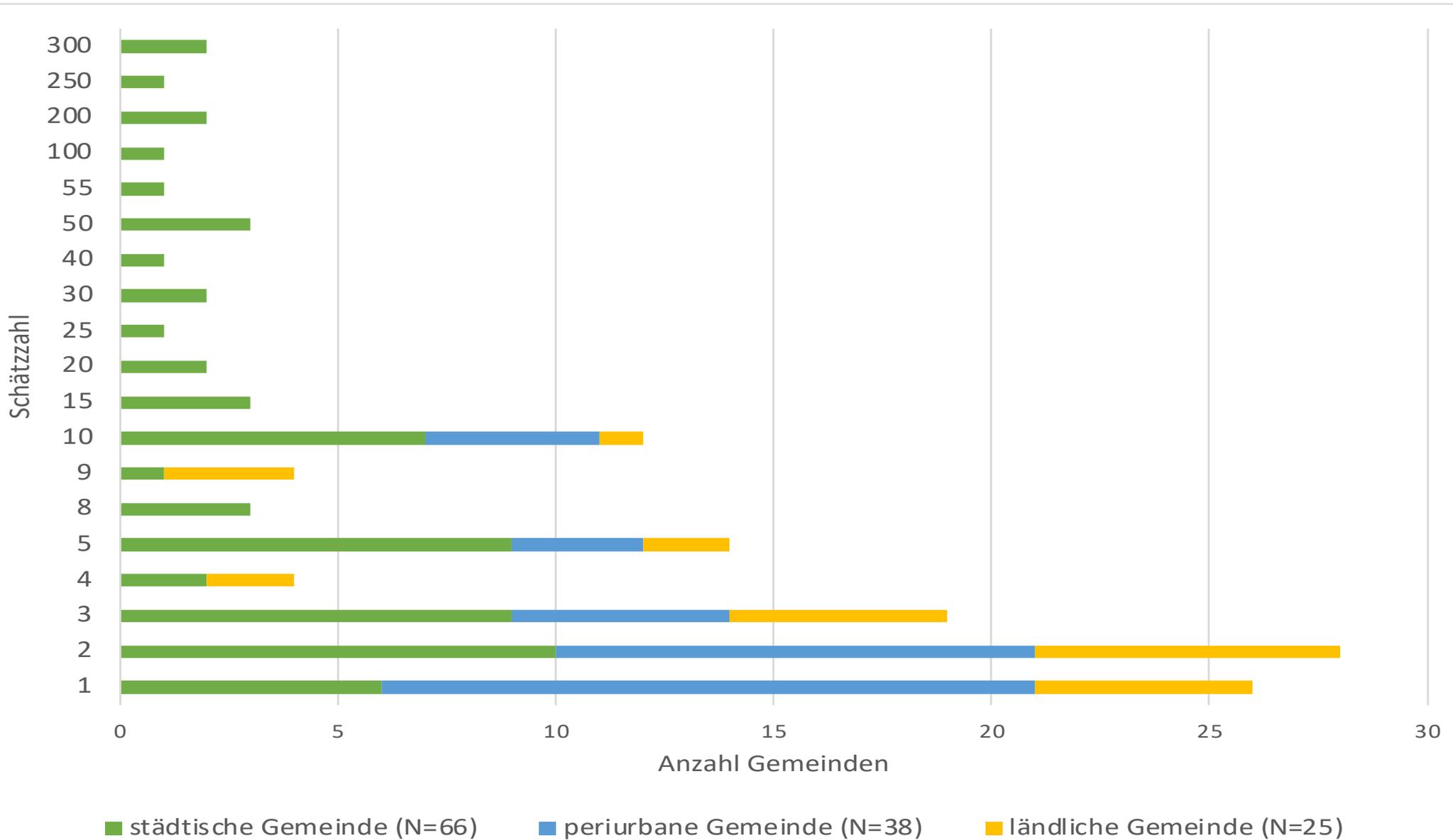
Commune **urbaine** d'une agglomération moyenne

Commune **urbaine** d'une grande agglomération

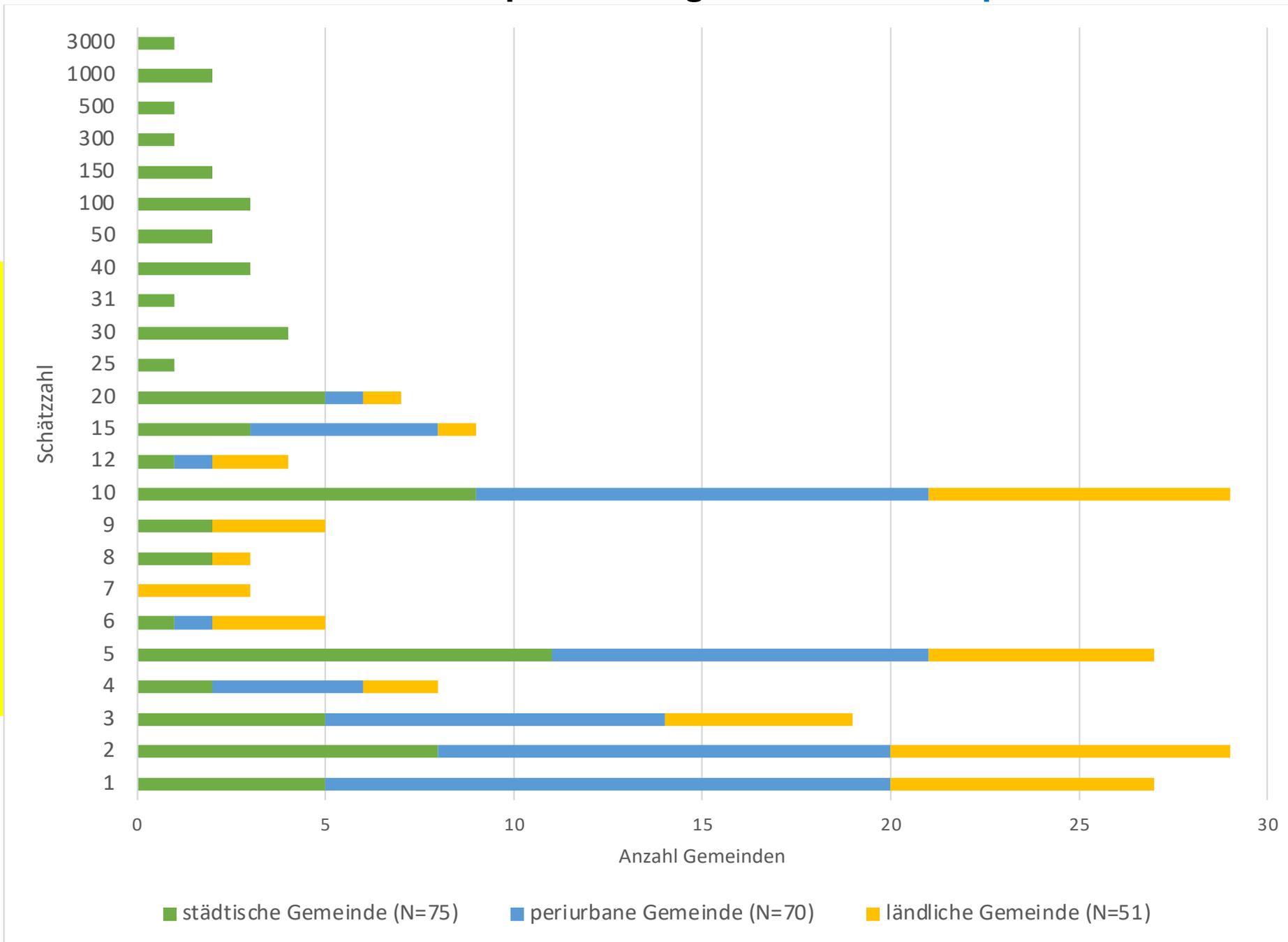
Les communes participantes selon la typologie des communes du l'OFS



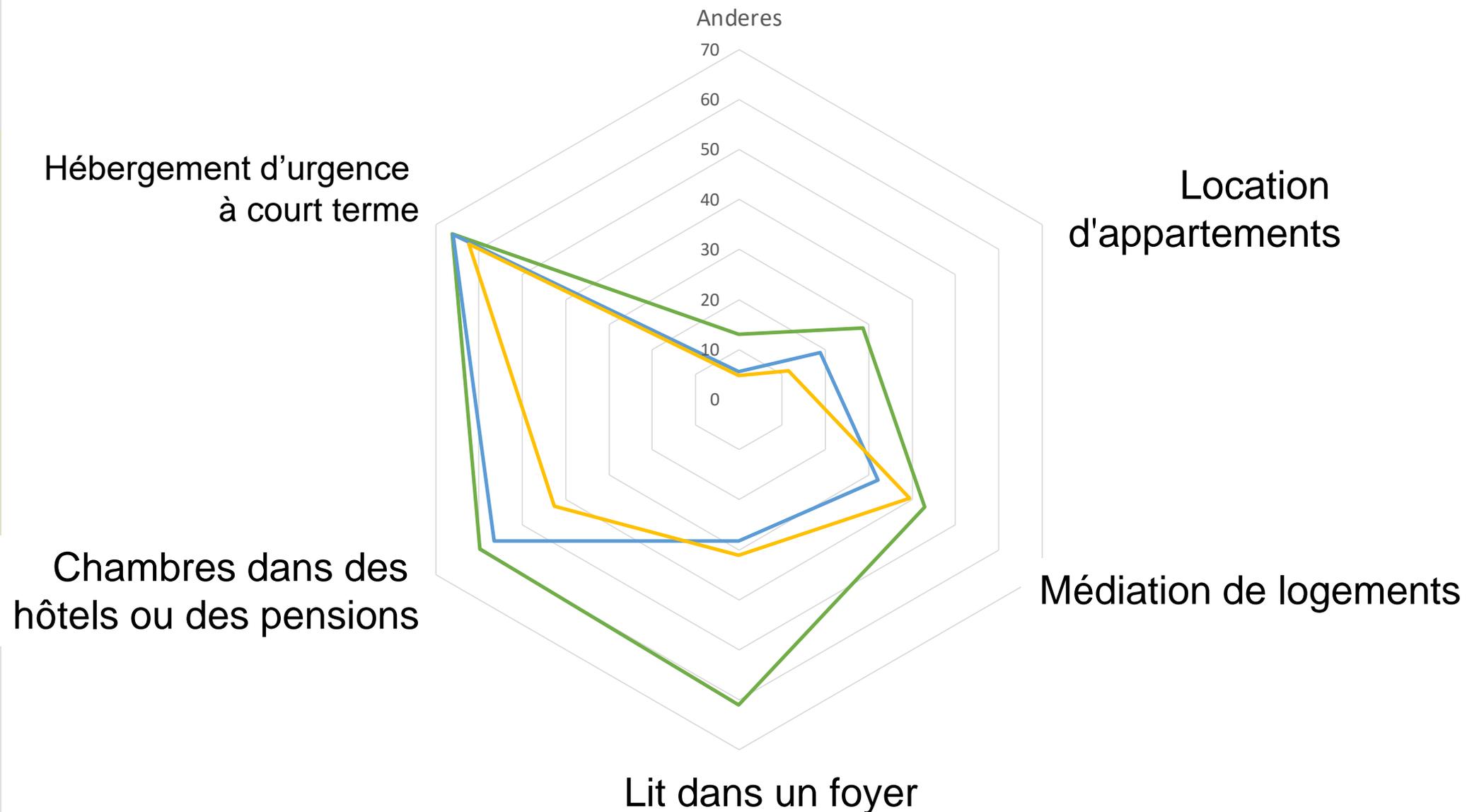
Estimation du nombre de sans-abri: **Urbain** | **périurbain** | **rural**



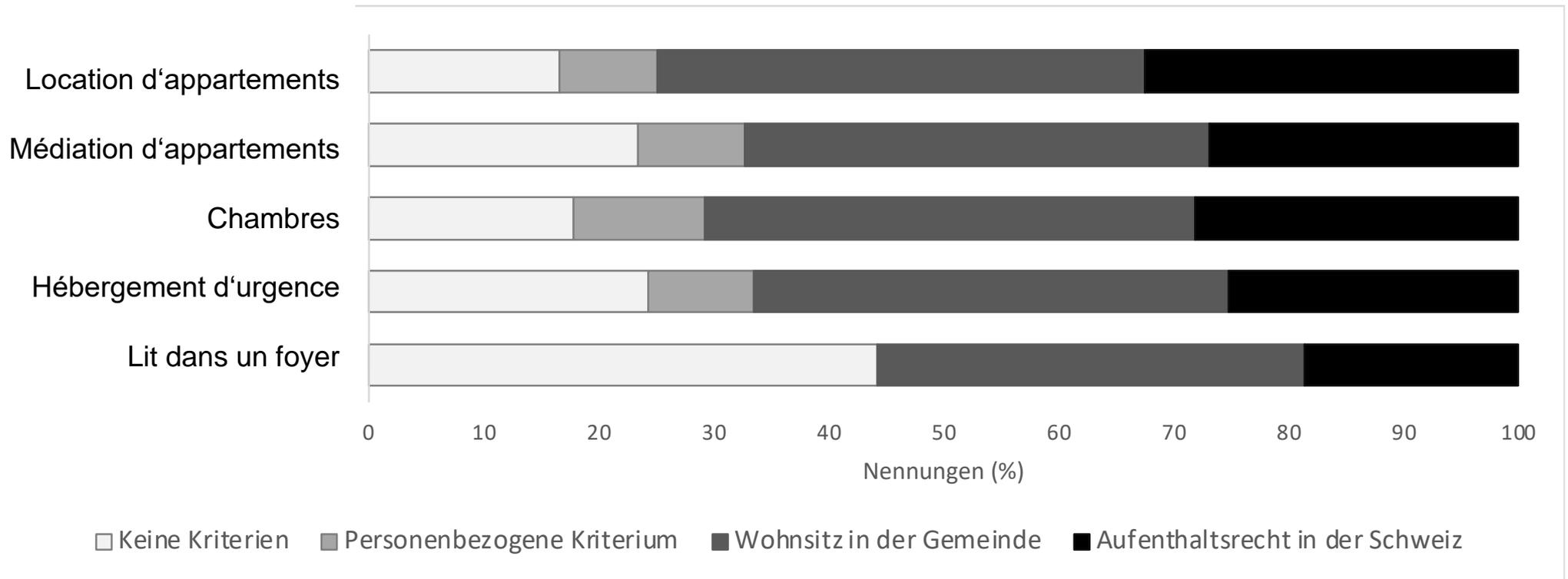
Estimation de la menace de perte de logement : **Urbain** | **périurbain** | **rural**



Hébergements dans les communes par type de commune : **Urbain** ; **périurbain** | **rural**



Critères d'accès aux offres des communes



Communes : Résumé

- Le sans-abrisme et la menace de perdre le logement ne constituent pas un problème pour toutes les communes de Suisse, mais ne se concentrent pas non plus exclusivement sur les plus grandes villes du pays.
- Zurich, Bâle, Lausanne, Berne, Winterthur et Lucerne, les six plus grandes villes qui ont participé à l'enquête et ont fourni des estimations sur les sans-abri, estiment que 1 275 personnes sont sans abri, ce qui correspond à 59% de toutes les personnes sans abri estimées dans l'enquête.
- Les six plus grandes villes qui ont fourni des données sur le risque de perte de logement, à savoir Zurich, Winterthur, Saint-Gall, Lugano, Bienne et Thoune, estiment que 4 730 personnes sont menacées de perdre leur logement, ce qui représente 60% de l'ensemble des personnes menacées de perdre leur logement.

Communes : Résumé

- Ce n'est que dans les grandes communes (à partir de 8000 habitants environ) que d'autres points de contact viennent s'ajouter aux services sociaux.
- Dans les communes de moins de 1200 habitants, il est fort probable qu'il n'y ait aucun service d'accueil au sein de la commune.

Best Practices: Generell

Forme de la participation	Service
Triage	<ul style="list-style-type: none"> • Première consultation pour les personnes concernées • Orientation des personnes concernées vers des institutions susceptibles de les aider • Prise de contact avec des lieux d'hébergement (hôtels, pensions, centres d'hébergement d'urgence, foyers, etc.)
Networking Mise en réseau	<ul style="list-style-type: none"> • Convocation de tables rondes et d'événements • Implication de la société civile et de la politique • Reconnaître et utiliser les synergies • Mise en réseau au sein de l'administration
Fournir des Informations	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'expertises, de documents de base ou de rapports • Suivi de la situation • Sensibilisation de la population • Transmission d'informations pertinentes pour les personnes (potentiellement) concernées • Mise en évidence des obstacles structurels tels que le marché du logement, les aides au loyer, l'aide sociale, etc.
Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de toutes les offres existantes dans le domaine de l'aide aux sans-abri • Identification des lacunes dans le paysage de l'offre • Coordination des mesures au sein de l'administration

Best Practices: Generell

Forme de la participation	Service
Service de piquet	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de places de couchage et d'offres de prise en charge 24 heures sur 24 • Intervention de crise
Participation financière	<ul style="list-style-type: none"> • Sauvegarde des offres existantes des acteurs non étatiques • Élargissement des offres des acteurs non étatiques • Promotion d'initiatives de la société civile
Mise à disposition de logements	<ul style="list-style-type: none"> • Louer des chambres d'hôtel et de pension en cas d'urgence • Garantir un dispositif de logements d'urgence • Prise en charge des frais d'hébergement pour les personnes concernées qui passent la nuit dans un centre d'hébergement d'urgence
Conceptuel	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de stratégies • Lancer des processus politiques • Elaborer des mesures contre la discrimination des sans-abri
Participation des personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle systématique de l'efficacité des mesures prises • Aperçu de la réalité de vie des personnes concernées • Évaluation des besoins • Évaluation des besoins et mise à disposition d'un logement approprié • Soutien dans la recherche d'un logement